



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de Prévention des Risques Technologiques autour du site INEOS Polymers SARRALBE SAS

Réunion publique
13 octobre 2021



PRÉFET
DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Qu'est-ce qu'un plan de prévention des risques technologiques ?

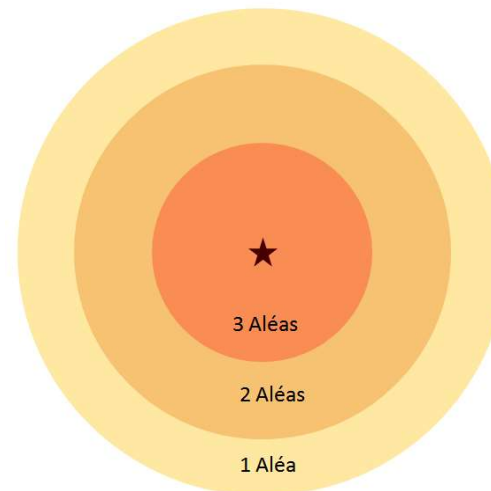
Origine :

Loi « Risques » du 30 juillet 2003, suite à l'accident AZF à Toulouse (31 morts , 2500 blessés)

Objectif :

Sur la base d'études de danger, déterminer les accidents identifiés impactant l'extérieur

Plus on est proche du site, plus le nombre d'accidents nous concernant est important et les effets violents



Réduire autant que possible les risques et réglementer l'urbanisation autour des sites considérés comme les plus dangereux afin de protéger la population du risque technologique

Arrêté préfectoral d'approbation du PPRT : 6 juillet 2017

Fixe les mesures de protection de la population

- dès la conception des projets d'urbanisme nouveaux,
- pour les constructions existantes, dans un délai de 8 ans,

Concrètement, il met en œuvre depuis 2017, 3 types de mesures :

- Mesures supplémentaires : travaux de réduction des risques à la source sur les installations INEOS

- coût : 36,8 M€
- travaux financés par l'État (40%), Ineos (40%), la CASC, le Conseil Départemental, le Conseil Régional
- travaux prescrits par le préfet, délai de réalisation de 5 ans

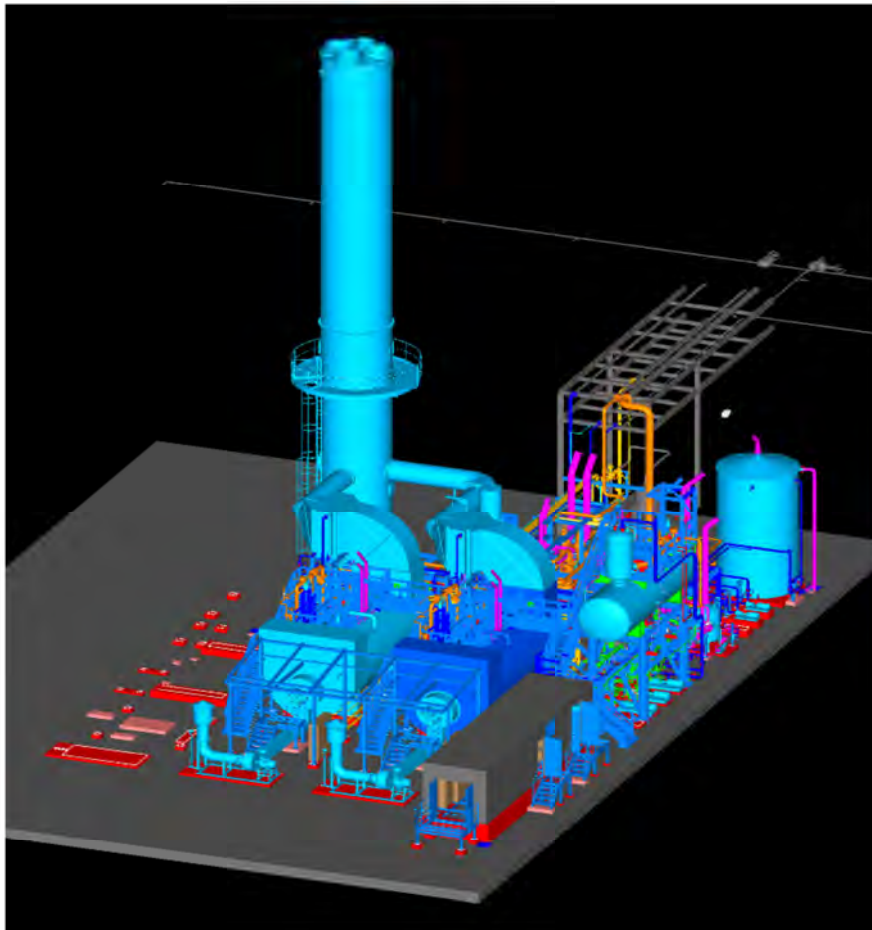


**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PPRT INEOS Polymers à Sarralbe et Willerwald

Chaufferie gaz : réduction des stockages d'hydrocarbures
Démarrage en cours





**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PPRT INEOS Polymers à Sarralbe et Willerwald

Réduction des volumes de stockage d'hydrocarbures et enfouissement des réservoirs.

Travaux en cours pour mise en gaz fin d'année



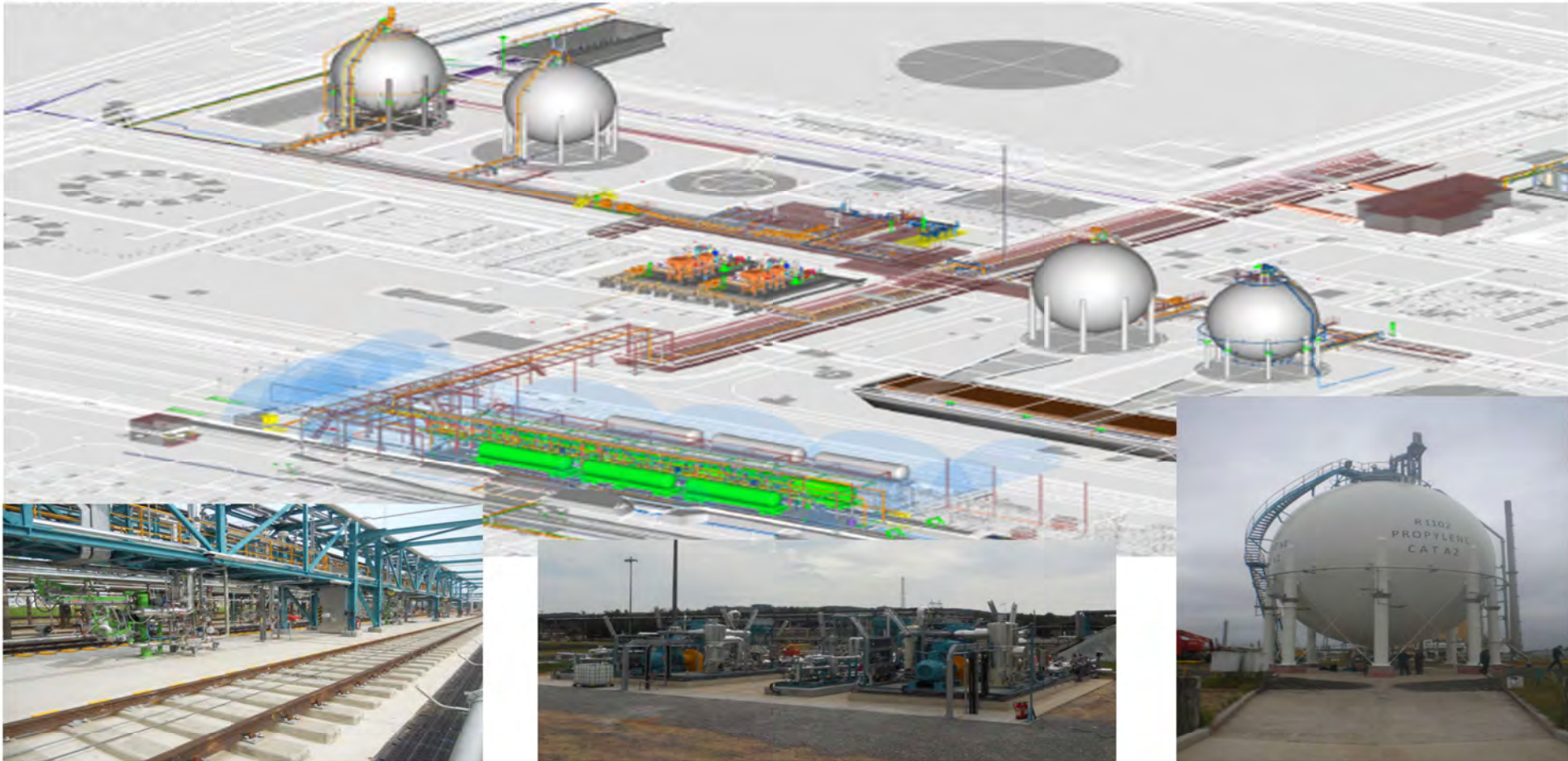


**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PPRT INEOS Polymers à Sarralbe et Willerwald

Déplacement du dépotage de propylène à Carling
Fin des travaux début 2022





PRÉFET
DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PPRT INEOS Polymers à Sarralbe et Willerwald

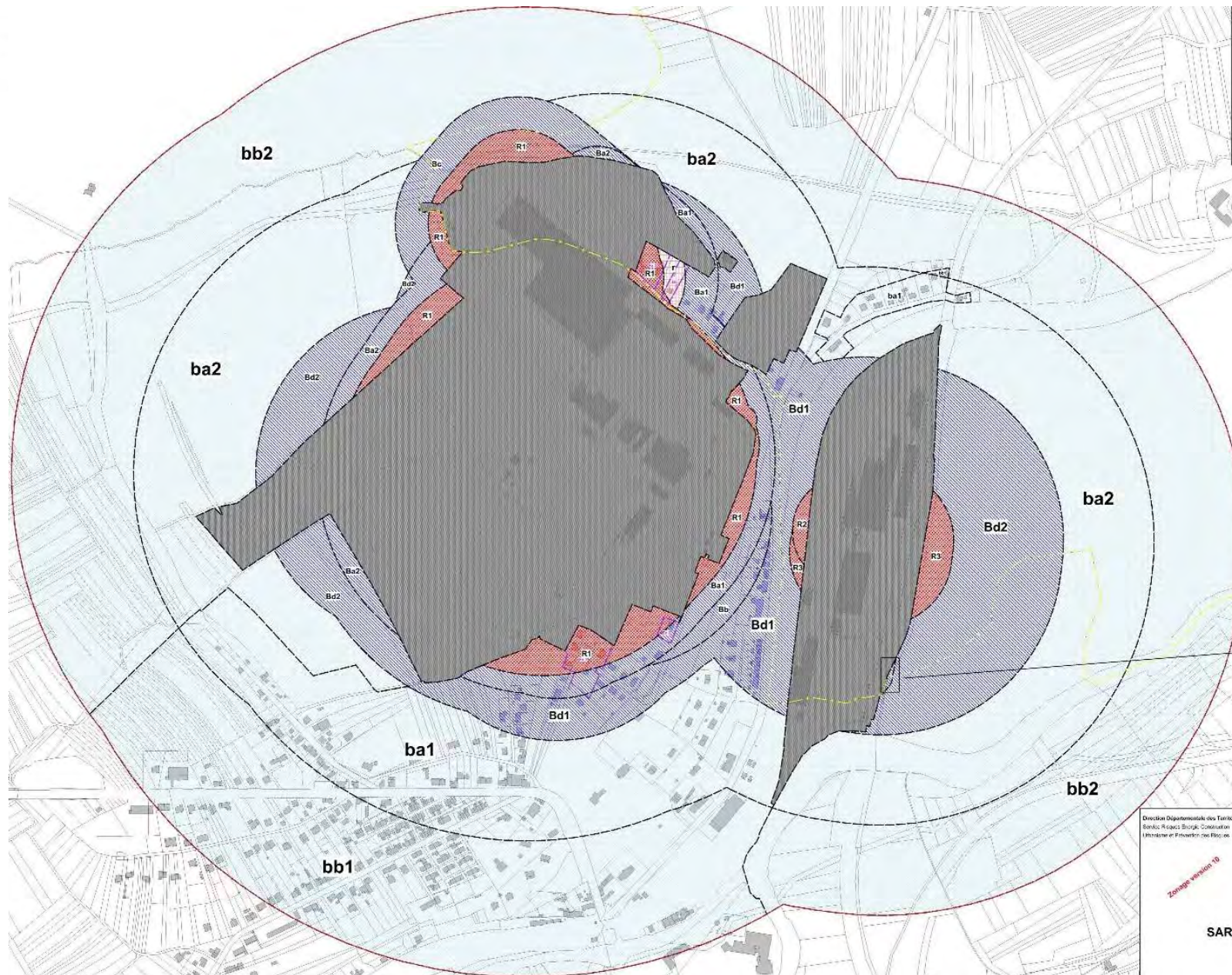
- des mesures foncières d'expropriation et de délaissement actuellement en cours pour 11 habitations (Willerwald et Sarralbe) à hauteur de **2,2 millions d'€**,
- des mesures de réduction de la vulnérabilité du bâti (262 logements) d'un montant de **2,7 millions d'€**.



PRÉFET
DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PPRT INEOS Polymers à Sarralbe et Willerwald





**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Un double objectif : Sécurisation et amélioration de l'habitat

- **Travaux prescrits aux logements par le PPRT** qui visent à la protection des personnes en cas d'accident à cinétique rapide.
- **Travaux éligibles au titre de l'amélioration de l'habitat portés avec l'ANAH**



Financement des travaux obligatoires liés au PPRT

Forfait de 20 000 €/logement maximum ou 10 % de la valeur vénale du bien.

Pour les logements appartenant aux personnes physiques le financement des travaux est pris en charge à 100 % :

1- Etat : crédit d'impôt de **40 %** selon les règles applicables (possibilité de mise en place d'une avance du crédit d'impôt),

2- Industriel à l'origine du risque (INEOS) : 25 %,

3- Collectivités territoriales : 25 %

- **CASC : 16,88 %**

- **Région Grand Est : 5,52 %**

- **Département de la Moselle : 2,60 %**

4- les 10 % restant en principe à la charge du propriétaire seront pris en charge par **les communes et la société INEOS (Sarralbe et Willerwald 5 %, INEOS 5%)**

$$1 + 2 + 3 + 4 = 100 \%$$

•

Montant total estimé : 2,7 Millions d'euros

Délai : disponibilité du financement pendant **8 ans** après approbation du PPRT (juillet 2025).



PRÉFET
DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Financement des travaux d'amélioration de l'habitat

Dans le cadre de l'OPAH, c'est le diagnostic de votre logement qui va déterminer les aides possibles.

A retenir :

l'ANAH finance sous conditions de ressources, les propriétaires occupants : les aides sont plafonnées : **entre 30 et 50 % dans la limite de 30 000eur HT par logement (50000HT si travaux lourds)**

l'ANAH finance les propriétaires bailleurs **SI conventionnement** avec elle : aides plafonnées à **35 % des dépenses dans la limite de 60000 eur HT (80 000 eur HT si travaux lourds)**



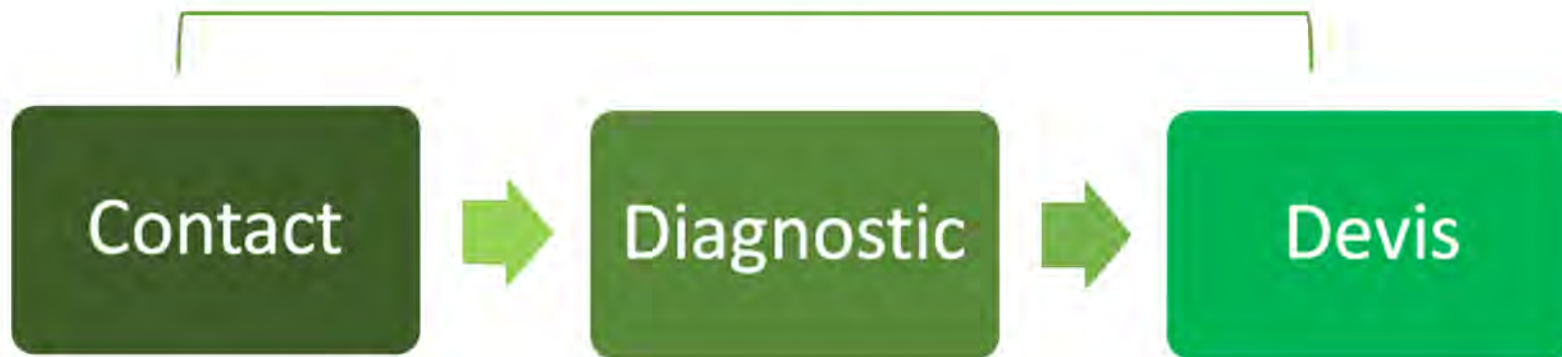
LES MESURES DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE FACE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES



Dispositif d'accompagnement
pour la réalisation des
travaux



Phase 1 : Montage du dossier



Courrier de la CASC avec notice et bon d'accompagnement à retourner

Programmation d'un rendez-vous de diagnostic du logement

Réalisation du diagnostic à votre domicile

Rapport technique et bon de réception à retourner

Choix des entreprises et établissement de devis

Devis et attestation de visite à retourner

Phase 2 : Financement

Dossier de
financement



Accusé de
réception

Vous recevez le dossier de demande de financement à retourner complété

Vous attendez la validation de votre dossier de financement avant de commencer vos travaux

En parallèle, demande d'autorisation d'urbanisme à déposer en mairie

Phase 3 : Travaux

Versement
de l'acompte



Travaux

Versement de l'acompte (fonds propres ou avance)

Réalisation des travaux



Phase 4 : Conformité et clôture



Contrôle
après travaux

Signature de
l'attestation de fin de
travaux

Vérification de la
conformité des
travaux

Paiement du
solde

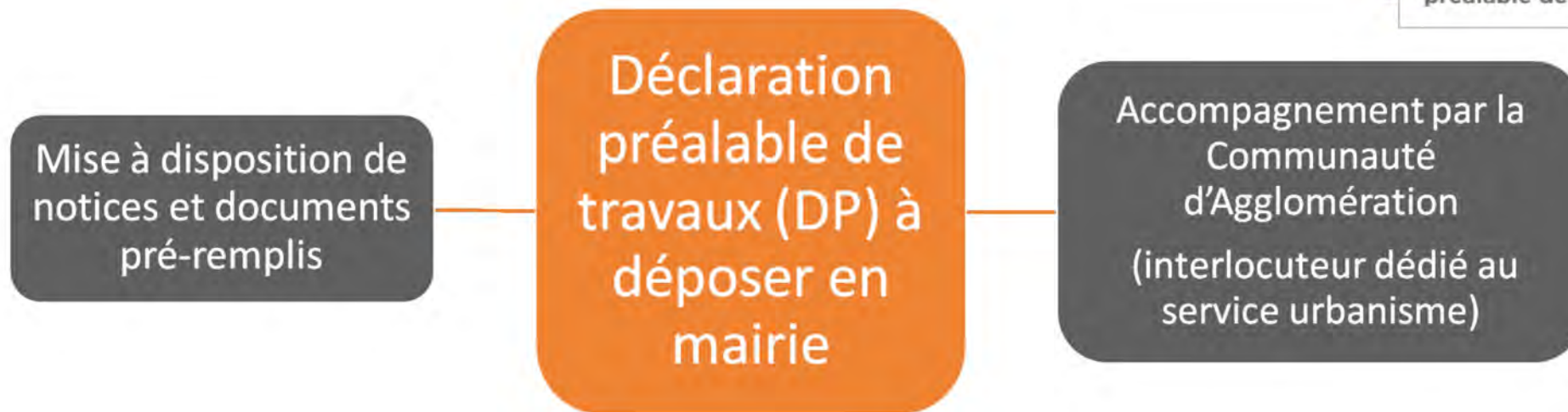
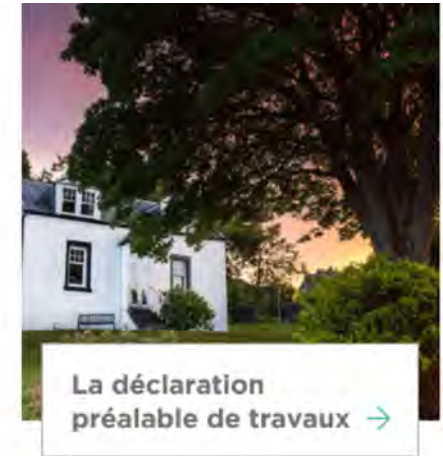
Versement du solde
des subventions à
reverser aux
entreprises

Dossier
terminé

Il faudra, l'année
suivante, déclarer
vos travaux sur
votre déclaration
fiscale

⚠ Attention, l'ensemble des travaux doit être facturé la même année fiscale pour pouvoir prétendre au crédit d'impôts

L'autorisation d'urbanisme



Attention! Nouvelles constructions :
-Pas de financement pour la réalisation de travaux
-Respect des prescriptions du règlement du PPRT



CONCLUSION

- Communications fin 2021
- Janvier 2022 : démarrage des diagnostics
- Échéance : juillet 2025 (factures acquittées)
- Prochaine étape : courrier de la CASC (phase 1)





**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Communauté
d'Agglomération
Sarreguemines
Confluences**

Merci de votre attention